

Convention de Crédit Colcity

Signature de l'avenant au contrat formalisant le report de l'échéance de remboursement dans le contexte de la crise du coronavirus.

Paris, le 31 mars 2020,

La convention de crédit signée le 23 décembre 2016 avec la société Colcity pour un montant initial de 54,3 M€ prévoyait le remboursement d'une tranche de 10 M€ dont l'échéance a été dernièrement reportée au 30 juin 2020.

Dans cet environnement difficile, Colcity accompagne la société au travers d'un nouvel avenant en date du 31 mars 2020, aux termes duquel les différentes échéances prévues contractuellement sont reportées :

- Date de remboursement de l'encours du crédit de 10 M€ au 31 décembre 2020 au lieu du 30 juin 2020.
- Covenants bancaires : suspension de l'engagement de maintien du ratio ISC pendant la période entre le 23 décembre 2019 et le 15 octobre 2020 au lieu du 29 juin 2020.
- Communication à Colcity au 31 juillet 2020 d'un programme de refinancement de la dette et/ou d'un programme de cession d'actifs couvrant une valeur nette de 10M€
- Les conditions financières de ce report :
 - La commission d'autorisation de 150 K€ initialement due le 31 mars 2020 payable au 30 septembre 2020.
 - Majoration du taux fixe des intérêts payables trimestriellement de 6,00% :
 - il passe à 6,10% du 1er mars 2020 au 31 mars 2020 ;
 - il passe à 6,30% du 1er avril 2020 au 29 juin 2020 ;
 - retour au taux de 6 % à partir du 30 juin 2020.
- Le report à l'échéance du crédit, le 21 décembre 2021, du paiement des intérêts de base au titre de l'encours du crédit pour les échéances trimestrielles du 15 avril 2020 et du 15 juillet 2020.

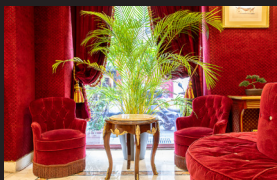
Patrick Machefert

Président - Fondateur

Les Hôtels de Paris

Relations Investisseurs
Christine MAGE

20, Avenue Jules Janin
75 116 Paris
Tel. +33 (0) 1 55 73 75 75
Fax. +33 (0) 1 55 73 00 21
www.leshotelsdeparis.com



ISIN FR 0004165801 – HDP
Euroclear 7883
Bloomberg HDP FP
Reuters HDP.PA

La société Les Hôtels de Paris est un opérateur hôtelier indépendant sur le marché parisien, à Saint Tropez et à Marrakech, avec un parc de 22 établissements de caractère. Elle propose des hôtels design, des Villas (confort 4 étoiles) et des Pavillons (confort 3 étoiles) répartis sur l'ensemble de la capitale, à proximité des principaux lieux touristiques et centres de congrès. Hôtels baroques, contemporains, années folles ou Belle-époque, les 22 hôtels de l'enseigne racontent, chacun à leur manière, l'histoire vivante et secrète des quartiers de Paris.

L'ensemble totalise près de 1 000 chambres qui accueille près de 450 000 clients par an. Les Hôtels de Paris est majoritairement propriétaire de son patrimoine immobilier. De la création du concept à la gestion hôtelière, le groupe assure la maîtrise complète de ses produits, et marque ainsi sa différence sur le marché de l'hôtellerie, des loisirs et du tourisme.